



2018, t. LXXXIX, 1-4
**Les Archives des universités:
un microcosme archivistique**
**Universiteitsarchieven:
De archivistische wereld in het klein**



Les archives de l'enseignement et de la recherche universitaires à l'épreuve du numérique: un patrimoine en mutation

AURORE FRANÇOIS
VÉRONIQUE FILLIEUX

Devant nous, comme point de départ de cette réflexion, cent-vingt photographies de promotions en médecine. L'ensemble, récolté au fil des décennies, s'apprête à être utilisé par des professeurs et des élèves du secondaire¹ pour amorcer une démarche d'apprentissage autour de la notion de *démocratisation*, au prisme de l'enseignement. Sur les images de la fin du XIX^e siècle, quelques dizaines d'étudiants, barbus et moustachus, engoncés dans leur costume, sont figés debout derrière une poignée de professeurs assis. Durant les décennies suivantes, le nombre de diplômés ne fera que croître. Sur un cliché de 1926, on peut apercevoir, assises auprès des professeurs, deux étudiantes diplômées. L'une d'elle est religieuse. Présence discrète jusque la deuxième guerre, le nombre de femmes sur ces photographies ira croissant lui aussi, lentement mais sûrement: sur les dernières photographies de la série, elles sont plus nombreuses que leurs homologues masculins. Outre leur nombre, leur positionnement dans le groupe a évolué lui aussi. Presque toujours installées ensemble au deuxième rang et alignées derrière leurs professeurs, il faut attendre presque cinq décennies pour voir étudiants et étudiantes se mélanger. Plus tard encore, quelques-unes intègrent progressivement le rang des professeurs, dans des proportions cependant toujours inférieures à celles qu'elles occupaient en tant qu'étudiantes une génération plus tôt. Dans une même tendance d'abord timide mais tout aussi confirmée, apparaissent progressivement des étudiants étrangers: la diversification des origines s'ajoute désormais à celle du genre. Sur ces photographies mises en série, la multiplication et la diversification des profils des diplômés ne constituent pas les seules mutations. L'évolution des manières d'être, des

¹ Clio2Web est une plateforme de valorisation d'archives qui permet aux élèves du secondaire d'expérimenter et de s'initier à la démarche historique (problématisation, contextualisation, heuristique, lecture critique, confrontation, recoupement et mise en relation des informations) dans le cadre de leur cours d'histoire. Les différents modules thématiques sont construits par des étudiants du master en histoire (finalités didactique, communication de l'histoire et histoire et archives), dans le cadre du cours « Pratiques du numérique dans les métiers de l'histoire ».

présentation de soi, des rapports entre catégories est tout aussi frappante : au fil du temps, on se mélange toujours plus, on sourit davantage, les rangs d'oignons font place à un rassemblement plus informel, les lieux se diversifient, les codes vestimentaires s'assouplissent.

Si nous avons choisi de débiter cette contribution par un regard sur cette collection, c'est qu'elle nous semblait rencontrer à merveille la définition du patrimoine des universités telle que formulée par les États membres de l'UE en 2005, à savoir « l'ensemble des vestiges matériels et immatériels d'activités humaines liées à l'enseignement supérieur, (...) un réservoir de richesses accumulées qui intéresse directement la communauté des universitaires et des étudiants, leurs croyances, leurs valeurs, leurs résultats et leur fonction sociale et culturelle, ainsi que le mode de transmission du savoir et la faculté d'innovation »². C'est dire si ces documents d'archives – ceux-ci comme tant d'autres – épousent les changements, évolutions, ruptures mais aussi permanences des communautés dont ils témoignent.



Figure 1 : La plate-forme de valorisation d'archives Clío2Web, alimentée par les étudiants du master en histoire de l'UCLouvain, propose des modules thématiques destinés aux élèves du secondaire.

De la sacralisation annuelle d'un événement (la promotion de nouveaux médecins), la constitution de ces photographies en série longue puis leur publication en ligne sur un portail à visée didactique plus que commémorative illustre de manière tout aussi remarquable, au niveau de sa matérialité

² Recommandation Rec (2005) 13 du Comité des Ministres aux États membres sur la Gouvernance et la gestion du patrimoine universitaire, et son *Rapport explicatif*, 7 décembre 2005.

autant que de ses usages, à quel point les mutations profondes du rôle des services d'archives des universités accompagnent les transformations des universités elles-mêmes. La présente contribution entend, sur base de notre observation quotidienne des pratiques du service des Archives de l'Université catholique de Louvain, restituer quelques éléments qui nous semblent illustrer certaines de ces mutations, en particulier celles induites par le numérique, via trois domaines: la gouvernance informationnelle, l'enseignement et la recherche.

L'archiviste au cœur de la gouvernance des universités et de ses obligations vis à vis de la communauté universitaire

Programmes et supports de cours, dossiers d'inscription, parcours étudiants, procès-verbaux d'instances décisionnelles à tous les niveaux, procédures de recrutement, dossiers du personnel, communication institutionnelle... La dématérialisation, plus ou moins aboutie selon les domaines, touche au plus près les archives de l'université, dont on peut dire qu'elles sont elles aussi «véritablement entrées dans l'ère du numérique avec la production des originaux numériques»³. Les défis et impacts de la transition numérique sur l'archivistique sont à présent bien connus et une littérature est venue illustrer à quel point les archivistes se sont saisis de la question de la pérennisation des documents⁴, non seulement en des termes techniques, mais aussi organisationnels et processuels: dans la mesure où le numérique a imposé de «remonter la chaîne documentaire pour assurer dès leur production la pérennité des données et des documents», les archivistes ne pouvaient qu'investir «le terrain du *records management* et se positionner en experts sur toute la durée de vie du document»⁵.

Les archives participent à ce titre de la gouvernance de l'Université: utiles à son fonctionnement quotidien, elles comprennent aussi des documents stratégiques et engageants tant pour son administration que pour son personnel et les étudiants. Concept managérial dont Arnaud Jules et Loïc Lebigre rappellent qu'il est lié au concept de globalisation et à la complexification des organisations, notamment l'évolution vers «un mode de pilotage multi-parties prenantes», la gouvernance a fait de la gestion de l'information un axe prépondérant, renégociant certaines missions documentaires⁶. Anouk

³ H. HASQUIN, «Préface» dans C. KECSKEMÉTI & L. KÖRMENDI, *Les écrits s'envolent. La problématique de la conservation des archives papier et numériques*, Lausanne, 2014, p. 15.

⁴ Quelques exemples parmi bien d'autres: KECSKEMÉTI & KÖRMENDI, *Les écrits s'envolent*; M.-A. CHABIN, *Des documents d'archives aux traces numériques. Identifier et conserver ce qui engage l'entreprise. La méthode Arcateg™*, BoisGuillaume, 2018.

⁵ A. DUNANT GONZENBACH & P. FLÜCKIGER, «Suivez le lapin blanc! L'archiviste à la croisée des chemins?» dans P. SERVAIS & F. MIRGUET (dir.), *L'archiviste dans quinze ans. Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis*, Louvain-la-Neuve, 2015, p. 39.

⁶ A. JULES & L. LEBIGRE, «Information: le temps de la gouvernance», *Documentaliste – Sciences de l'information*, 2013/1, p. 24-25.

Dunant Gonzenbach et Pierre Flückiger ont récemment proposé une énumération claire des objectifs visés par ce que l'on qualifie de *bonne gouvernance* : « rendre l'administration plus performante, faciliter le travail des collaborateurs, garantir la valeur probante des documents qui le nécessitent et répondre aux exigences légales, en matière de protection des données et d'archivage par exemple »⁷. Partant de l'exemple des Archives de l'Etat à Genève, les deux auteurs insistent sur le rôle « facilitateur de la gouvernance » de l'archiviste, qui peut se positionner comme acteur de référence pour tout le cycle de vie du document, pour peu qu'il soit entendu par les décideurs (politiques, chefs de projets informatiques), ce qui implique pour eux de « travailler à communiquer clairement et sortir de leur langage trop spécifique ». De toute évidence, les archivistes des universités sont confrontés aux mêmes défis, qui ne peuvent être rencontrés qu'à la condition de travailler en réseau, malgré le *turn-over* plus important du personnel au sein des entités, qui confère à certaines missions de communication un sentiment d'éternel recommencement.

Du syllabus au Mooc: des pratiques d'enseignement et d'apprentissage en mouvement

Il y a près de vingt ans, les Archives de l'université, sous l'égide de Paul Servais, ont débuté un programme d'entretiens filmés, les « conversations »⁸, visant à enrichir la mémoire institutionnelle de témoignages vivants, émanant notamment de professeurs passés à l'éméritat. Ces derniers pouvaient donner aux pratiques d'enseignement et d'apprentissage une grande épaisseur historique, depuis leur propre expérience étudiante à leurs dernières années de pratique enseignante. De telles archives forgées, de même que d'autres sources iconographiques ou audiovisuelles, sont autant de témoignages de ce que les supports de cours conservés ne disent pas : la gestuelle des enseignants et des étudiants, la disposition des locaux et leur appropriation physique par l'ensemble des acteurs, les (non-)interactions de groupe, les dispositifs d'évaluation, mais encore les rapports d'autorité et autres solidarités, tensions ou micro-résistances du quotidien.

Comment constituer un matériau riche témoignant des pratiques d'enseignement et d'apprentissage, désormais appréhendées conjointement, telles que nous les entrevoyons aujourd'hui ? Que les contenus aient évolué – constat rassurant – se conçoit aisément et peut être documenté de manière assez traditionnelle. Les mutations des modes de transmission sont, au prisme des

⁷ A. DUNANT GONZENBACH & P. FLÜCKIGER, « L'archiviste à la croisée des chemins ? La profession d'archiviste face à ses défis : se rendre indispensable ? » dans P. SERVAIS & F. MIRGUET (eds.), *Archivistes de 2030. Réflexions prospectives*, Louvain-la-Neuve, PUL, 2015, p. 180.

⁸ F. HIRAUX, « Les archives du patrimoine autobiographique. Le programme 'Conversations' de l'UCL », dans B. BARLATO & A. MINGELGRÜN (dir.), *Télémaque. Archiver et interpréter les témoignages autobiographiques*, Louvain-la-Neuve, 2012, p. 181-191.

archives, potentiellement plus fuyantes, mais néanmoins bien perceptibles, ne fût-ce que par la disparition de certains types de documents au profit d'autres. Les supports pédagogiques, tout d'abord : exit les panneaux didactiques conçus maison ou achetés auprès de firmes nationales ou internationales reconnues, confiés aux appariteurs ayant pour charge de les préparer selon les contenus des cours. La forme du cours dès sa conception a changé et se matérialise par une diversité de supports qui peuvent s'entrecroiser et s'enrichir. Comment garder trace de cette dynamique qui rompt avec la linéarité des syllabi ? Certes toujours présents, ces derniers cèdent progressivement le pas, dans certaines disciplines, à des supports projetés, tandis que les tendances qui se dessinent actuellement – le pilotage de leur formation par les étudiants, approches programmes, avènement des *Massive Open Online Courses* – intègrent une forte dimension numérique⁹.

Les recherches actuelles menées sur la *pédagogie universitaire*, courant en plein essor, témoignent de l'élargissement-même du concept de *pédagogie*. En terme de profils tout d'abord : initialement centré sur l'enfant, le concept s'est ouvert à toutes les catégories d'apprenants. En terme de périmètre ensuite : il s'étend désormais bien au-delà des activités pédagogiques, dont il est apparu qu'elles devaient désormais s'insérer dans un schéma plus large : « au centre, les activités pédagogiques (enseignement et apprentissage) ; en amont, le curriculum ; en aval, les résultats des activités pédagogiques ; transversalement, les facteurs de contexte interne (environnement académique et étudiant) et les facteurs de contexte externe (politiques, sociaux, culturels, économiques). Le tout forme un système aux interactions complexes, car aucune des composantes n'agit seule »¹⁰. Pour les archivistes, ces tentatives d'identifier les composantes de la *pédagogie universitaire* décrite en tant que *système* sont particulièrement éclairantes, dans la mesure où elles peuvent être assez aisément traduites en termes documentaires. Supports, programmes de cours, exemples d'évaluations y tiennent toujours une place centrale, mais pas unique. Les documents décisionnels, à tous les niveaux, ne forment plus seulement la mémoire des orientations prises au plan de l'enseignement et de son organisation. Ils documentent également la prise de décision dans sa dimension processuelle : évolution des parties-prenantes mobilisées (implication croissante de certains profils d'acteurs, tels que le personnel administratif, scientifique non permanent, ou encore étudiant) ; élaboration de normes et procédures internes, elles-mêmes possibles résultantes de l'implémentation de réglementations externes ; questionnements, adhésions ou résistances qu'elles sont susceptibles d'entraîner.

⁹ M. POUMAY, « L'innovation pédagogique dans le contexte de l'enseignement supérieur », dans G. LAMEUL (dir.), *La pédagogie universitaire à l'heure du numérique. Questionnement et éclairage de la recherche*, Louvain-la-Neuve, 2014, p. 69-81.

¹⁰ J.-M. DE KETELE, « La pédagogie universitaire : un courant en plein développement », *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 72, 2010, p. 6.

Les archives de la recherche, un enjeu de conservation majeur

Fin de carrière (les Archives de l'université contactent les professeurs admis à l'éméritat un an avant leur départ), déménagement d'un laboratoire, disparition ou mutation d'un centre de recherche.... Les versements d'archives scientifiques restent encore fortement tributaires de la survenance de grands moments de rupture, même si le contexte actuel, nous aurons l'occasion de l'évoquer plus loin, est favorable à l'émergence de pratiques plus régulières. Résultante de deux tendances elles-mêmes inter-reliées – l'apport des technologies de l'information et de la communication d'une part, l'émergence et la confirmation d'une culture de recherche plus collaborative d'autre part – le fonds d'archives de professeur·e ne s'impose plus comme périmètre de cohérence par excellence pour rendre compte de ces tendances lourdes. Entre autres exemples, les correspondances des chercheurs se sont déplacées vers la messagerie électronique dont la pérennisation est plus complexe, non seulement d'un point de vue technique, mais surtout du fait de l'estompe-ment des limites entre l'officiel et le personnel, le décisif et l'anecdotique. La collaboration et la transversalité de recherches nous amènent donc à reconsidérer les échelles, si l'on veut témoigner de cette dimension réticulaire. L'avènement de la recherche par projet a lui aussi renégocié ce périmètre, potentiellement interuniversitaire et international. Les trois domaines de cohérence archivistique qui découlent potentiellement de ces évolutions – le chercheur, l'entité, le projet – ne sont donc pas exclusifs les uns des autres. Ils sont au contraire révélateurs des modes de fonctionnement, notamment au plan des logiques individuelles, collectives ou concurrentielles, ainsi que de leurs articulations.

Archiver pour documenter la science en train de se construire

Les orientations prises ces dernières décennies par la sociologie, l'anthropologie ou encore l'histoire des sciences n'ont pas été sans effet sur les services d'archives des universités : puisque pratiques et contenus scientifiques sont désormais analysés conjointement¹¹, les entreprises d'archivage menées par ou depuis les universités ont largement dépassé la conservation des seuls résultats de recherche (publications, rapports, ...) ou de leur réception (correspondances, couverture médiatique ...) pour également englober une documentation de l'infra-ordinaire de la recherche : notes de terrain, carnets de laboratoires, notes prises lors de conférences, etc.¹²

¹¹ M. LEFEBVRE, « L'infra-ordinaire de la recherche. Écritures scientifiques personnelles, archives et mémoire de la recherche », *Sciences de la société*, 89, 2013, p. 5.

¹² Nous empruntons cette typologie aux trois temps de la recherche mis en évidence par l'Agence de Mutualisation des Universités et des Établissements, dans son guide : *La gestion des archives au sein d'un établissement*

D'hier à aujourd'hui, l'infra-ordinaire de la recherche est fait de saisissables et de non saisissables, que le numérique a transformés. Comme l'explique Milad Doueïhi, « le monde académique, comme celui de la sociabilité numérique, est un monde fondé sur la réputation – ses critères comme sa visibilité. En d'autres termes, les deux environnements partagent beaucoup plus que le simple usage d'outils »¹³. L'auteur de rappeler néanmoins comment cette rencontre entre le numérique et le monde savant – en particulier les humanités – n'est pas allée de soi, en témoigne l'émergence des *Digital Humanities*, « terme courant qualifiant les efforts multiples et divers de l'adaptation à la culture numérique du monde savant (...) ». Pour un service d'archives universitaire, le projet de transformation des *Digital Humanities* en « Humanisme numérique » qu'il évoque n'en est que plus inspirant : « [leur] défi ne se limite pas exclusivement à surmonter les obstacles (importants) représentés par l'héritage de la culture de l'imprimé et du livre dans le cadre de l'environnement numérique actuel, il réside également dans l'acte d'imaginer et de créer de nouveaux outils et de mettre en place de nouvelles pratiques qui correspondent mieux à la nature de l'objet et à l'environnement numériques. Un défi, donc, qui transformera les *Digital Humanities* en un 'humanisme numérique', qui réfléchira sur l'épistémologie de la dynamique historique liant les outils, les pratiques et la transformation des objets: leur matérialité en mutation, leur transmission dans les nouveaux formats, leur réception dans le cadre des nouvelles plates-formes »¹⁴.

Archiver pour prouver ou pour réutiliser ? La question des données primaires

Pour leur part, l'archivage et la mise à disposition des données brutes de la recherche sont associées à une multiplicité de bénéfices, notamment dans une perspective de validation: identifier les erreurs et décourager les fraudes¹⁵, établir la chronologie de certaines découvertes afin d'éviter certains conflits de paternité. Selon Emmanuel Ranc, cette nécessité se ressentirait même de manière plus aiguë parmi les sciences humaines et sociales, pour lesquelles les archives de la recherche et leur statut de preuve renvoient aux fondements même de la scientificité des disciplines : « Largement interprétatives, les sciences humaines et sociales souffrent parfois cruellement d'un manque de légitimité qui va croissant à mesure que l'on s'éloigne des disciplines ou des méthodes s'appuyant sur des données chiffrées. Dès lors, dans des disciplines où la démarche expérimentale ne peut que très rarement être reproduite, détruire les archives d'une entreprise scientifique

d'enseignement supérieur et de recherche, Paris, AMUE, Coll. « Les dossiers de l'agence », 2010, p. 27-28. En ligne : http://www.amue.fr/fileadmin/amue/documents-publications/amue/Gestion_archives_web.pdf

¹³ M. DOUEIHI, *Pour un humanisme numérique*, Paris, 2011, p. 24.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ H.A. PIWOWAR, « Who Shares? Who Doesn't? Factors Associated with Openly Archiving Raw Research Data », *PLOS ONE*, 6/7, 2011.

revient, en détruisant le processus de construction des données, à faire disparaître l'architecture d'un travail de recherche »¹⁶.

Notre pratique de terrain, en dialogue avec les chercheurs, témoigne néanmoins de ce que le registre de la preuve, bien que présent, est largement éclipsé par celui de la réutilisation des données pour motiver les entreprises de conservation. Celles-ci sont par ailleurs tantôt encouragées, tantôt imposées par les instruments de financement, à l'image de l'*Open Research Data Pilot* de la Commission Européenne. Ce dernier contraint les chercheurs financés à rédiger un *Data Management Plan* (DMP) décrivant la manière dont ils vont gérer le cycle de vie des données de leur projet. Par défaut, ces plans doivent prévoir une accessibilité des données, selon le principe *as open as possible, as closed as necessary*, toutes les données primaires ne pouvant, pour des raisons éthiques et légales évidentes, être diffusées¹⁷.

Mais que conservent volontiers les chercheurs ou les entités de recherche, archivistes à leur manière ? Comme le souligne Muriel Lefebvre, les écologies de conservation, multiples, ne sont assurément pas disciplinaires, tant « ces pratiques sont avant tout marquées par les personnalités et les histoires des chercheurs »¹⁸. De plus en plus, ces logiques individuelles s'insèrent dans des logiques de projets ou de laboratoires, elles aussi très inégales. Certains centres de recherche proposent un environnement de conservation déjà bien structuré (stockage centralisé des données primaires, politique de documentation via des métadonnées plus ou moins standardisées, etc.) sans constituer pour autant des entreprises d'archivage abouties (la réflexion sur la pérennité des formats y est souvent absente). Tandis que d'autres laissent, consciemment ou non, une marge de manœuvre très grande à leurs effectifs pour décider de ce que l'on partage et de ce que l'on garde pour soi.

On sait qu'indépendamment des disciplines, c'est notamment la nature des corpus qui crée de possibles résistances, à l'image des corpus qualitatifs, souvent présentés comme plus réfractaires à l'archivage : « While archiving is generally understood as relatively unproblematic by the quantitative research community, there has been a mixed reaction to data archiving among qualitative researchers »¹⁹. L'établissement complexe de la propriété intellectuelle, l'implication plus personnelle – et plus visible – du chercheur (lui-même très présent et engagé dans certains matériaux, tels les entretiens ou les carnets d'observation), la question du consentement des répondants ou encore des processus d'anonymisation constituent autant de facteurs qui éclairent certaines réticences autour des données qualitatives²⁰. On peut aussi raisonna-

¹⁶ E. RANC, Les archives de la recherche en Sciences Humaines et Sociales : enjeux et projets [en ligne] <<http://culture.univ-lille1.fr/fileadmin/documents/patrimoine/txt/38ranc.pdf>>, p. 2.

¹⁷ « H2020 Programme Guidelines on FAIR Data Management in Horizon 2020 », Commission européenne, 26 juillet 2016. En ligne : http://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2020/grants_manual/hi/oa_pilot/h2020-hi-oa-data-mgt_en.pdf

¹⁸ LEFEBVRE, « L'infra-ordinaire de la recherche », p. 10.

¹⁹ O. PARRY & N.S. MAUTHNER, « Whose Data Are They Anyway? Practical, Legal and Ethical Issues in Archiving Qualitative Research Data », *Sociology*, 38/1, 2004, p. 140.

²⁰ *Ibid.*

blement penser, a contrario, que la volumétrie des données produites par certaines disciplines (citons entre autres la climatologie, la génétique, la physique ...) nécessite la mise en place d'infrastructures robustes et structurées, coûteuses et donc communautarisées (dans ou hors l'université), qu'accompagnent une standardisation et une forme de discipline des pratiques.

Conclusion. Des effets de la dématérialisation sur les archives de l'université: dispersions et concentrations

Nous ne reviendrons pas ici sur les défis techniques si souvent décrits de la dématérialisation des archives en général (formats, supports, identification des documents et des données, etc.), bien qu'ils se posent de manière aiguë à l'université comme partout ailleurs. Nous insisterons plus précisément sur la tension entre dispersions et concentrations des traces numériques inhérentes aux missions de l'université qui, du point de vue d'un centre d'archives universitaire, est source de bien des questionnements.

Dispersions

Certes, la prise de conscience de la fragilité des traces numériques est bien plus récente que la généralisation des pratiques numériques dans la recherche et l'enseignement et nous disposons de peu de recul sur la question. Mais force est de constater que les documents numériques lisibles et exploitables conservés par les chercheurs, lorsque ces derniers les transmettent aux archivistes, documentent surtout les étapes les plus récentes de leur parcours et suivent un processus de raréfaction lorsque l'on tente de remonter dans le temps. La dématérialisation entraîne par ailleurs un éparpillement des traces laissées par un même enseignant/chercheur au gré de ses tâches: supports de cours publiés en de multiples segments et versions sur les plateformes d'apprentissage, données de recherche conservées sur des machines personnelles, sur des serveurs de laboratoire ou encore sur des plateformes organisées autour de projets ou consortiums internationaux, interventions médiatiques, engagements militants sur les réseaux sociaux, blogs de recherches (pensons au succès des carnets de recherche *hypothèse.org*)... A l'échelle du chercheur, les traces sont donc particulièrement éclatées.

Concentrations

Mais dans un mouvement inverse, la transition numérique dans les universités a également débouché sur la mise en place de plateformes regroupant des documents ou données de même nature, dans des échelles inédites: plateformes d'apprentissage en ligne entreposant Moocs et autres supports de cours, entrepôts de données de recherche, parcours informatisé des étu-

dians (programmes, notes, sujets de mémoires, ...), dépôts institutionnels pour les publications... Ces dispositifs offrent des perspectives de mise en lecture et d'analyse tout à fait différentes, de par leur structuration toute autre, mais aussi s'agissant de la masse informationnelle potentiellement conservable, qui invite l'archiviste à appréhender et gérer non seulement l'interaction mais également la mise en commun toujours plus réelle et accélérée des informations et des savoirs.

Le numérique rend plus que jamais nécessaire la présence de l'archiviste le plus en amont possible du cycle de vie, tant la notion de «sauvetage», dans l'état actuel des savoir-faire, résiste mal à l'obsolescence technologique. Si à l'ère analogique, la découverte d'archives «oubliées» d'une entité d'enseignement ou d'un laboratoire de recherche pouvait s'avérer profitable, les tentatives d'accéder à un matériau numérique daté sont pour leur part souvent synonymes d'une grande frustration: matériel de lecture introuvable, supports endommagés, formats non reconnus, identification improbable. Une intervention la plus régulière possible des archivistes auprès des entités, véritable sociabilité informationnelle, permet assurément de déjouer les leurres de l'apparente abondance et disponibilité documentaire. S'agissant des systèmes d'information amenés à gérer les données numériques de leur création à leur sort final (conservation ou destruction), les spécialistes plaident pour une participation des archivistes dès leur conception : «ils doivent donc collaborer avec les informaticiens et les juristes et travailler en réseau avec ces derniers»²¹. Ceci d'autant que si la destruction de documents en papier résultait «d'une action physique et volontaire, ou [était] alors le fruit d'une catastrophe, à l'ère du numérique, les documents et les données disparaîtront sans qu'on y prenne garde. La négligence sera le facteur le plus important des destructions d'archives numériques»²².

Au sein de l'université, l'entretien de liens toujours plus étroits entre producteurs et archivistes apparaît alors tout aussi essentiel, permettant aux premiers de prendre conscience de la richesse de leurs données et documents, assurant aux seconds le bénéfice du regard de l'expert sur un matériau parfois d'une grande complexité. Assurément, on peut lire dans cet impératif une formidable invitation aux archivistes des universités à vivre en phase avec leur communauté universitaire, à s'y impliquer non pas en tant que dernière étape d'une chaîne documentaire, mais bien en tant qu'observateur privilégié et partenaire des modes d'enseigner, de chercher et de communiquer d'aujourd'hui.

²¹ DUNANT GONZENBACH & FLÜCKIGER, « L'archiviste à la croisée des chemins ? », p. 180.

²² DUNANT GONZENBACH & FLÜCKIGER, « Suivez le lapin blanc ! », p. 49.